

DELIBERATION

CFVU-055-2015

Vu le code de l' ducation, notamment ses articles L.123-1   L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu la loi n 2013-660 du 22 juillet 2013 relative   l'enseignement sup rieur et   la recherche, notamment son article 116 ;
Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu le code des statuts et r glementes de l'Universit  d'Angers,
Vu les convocations envoy es aux membres du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 11 septembre 2015.

Objet de la d lib ration : Cr ation d'un DU « Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : enjeu(x), rep res cliniques, prise en charge »

La commission de la formation et de la vie universitaire r unie le 21 septembre 2015 en formation pl ni re, le quorum  tant atteint, arr te :

La cr ation d'un DU « Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : enjeu(x), rep res cliniques, prise en charge » est approuv e.

Cette d cision a  t  adopt e avec 18 voix pour et 3 voix contre.

A Angers, le 28 septembre 2015

Le Vice-pr sident CFVU

Didier PELTIER



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **27 septembre 2015**

6. Création d'un DU « Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : enjeu(x), repères cliniques, prise en charge » - vote



FORMATION
CONTINUE

Intitulé :

Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : Enjeu[x], repères cliniques, prise en charge

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**
- DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE**
- CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ**

- Création**
- Renouvellement**
- Modification**
- Suppression**

Avis du Conseil d'UFR		En date du : 25/06/2015
Avis du CEVU		En date du : 21/09/2015
Avis du CA		En date du :

Reçu aux services centraux le

Identification

■ Composante de rattachement

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

■ Composante associée :

■ Autre université concernée (demande de co-habilitation) :

■ Formation soutenue par :

- Centre Référent et Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, Hôpital Femme-Enfant-Adolescent, CHU de Nantes
- Service de Pédiopsychiatrie et Centre de Ressources Autisme Pays de la Loire, CHU d'Angers
- Centre de Rééducation des Capucins, Angers
- Service de Pédiopsychiatrie, CHU de Nantes
- Centre de Compétence Nantais de Neurofibromatose, CHU de Nantes
- Rectorat et Inspection d'Académie

■ Enseignant(s) responsable(s) :

(NOM	UFR de rattachement	Statut	Téléphone	E-mail
Arnaud Roy	Lettres, Langues et Sciences Humaines	Maître de Conférences HDR	0687491950	arnaud.roy@univ-angers.fr

■ Date d'ouverture (ou de modification, suspension, suppression) : **Septembre 2016**

Modalités d'accès au diplôme

Type de formation :

Formation Initiale

Formation Continue

Code NAF (éventuellement) :

.....

Type de public (étudiant, salarié, demandeur d'emploi...) :

Salariés - Etudiants - Travailleurs indépendants - Demandeurs d'emploi : cette formation initiale et continue s'adresse principalement aux professionnels de la santé, du social et de l'éducation qui souhaitent acquérir un niveau d'expertise ou consolider leurs compétences dans le domaine de la neuropsychologie de l'enfant et des troubles d'apprentissage.

Pré requis :

Niveau d'entrée : L1-L2 L3 M1

Diplôme nécessaire (éventuellement) :

Conditions d'admission

Capacité d'accueil : 20

Seuil d'ouverture : 12

Procédure de recrutement :

- *Pré-sélection* : Dossier de candidature : CV + Lettre de motivation
- *Sélection* : Entretien ou télé-entretien (convocation) assuré par un binôme de professionnels experts dans le champ visé par le diplôme (à savoir la neuropsychologie de l'enfant et les troubles d'apprentissage) et membres de l'équipe pédagogique.

Le résultat de la procédure de sélection est prononcé à l'issue des entretiens de sélection. Une liste principale est constituée, ainsi qu'une liste complémentaire (en prévision d'éventuels désistements).

<p><u>Conditions de Validation d'acquis :</u></p> <p>Les candidats auront la possibilité de valider leurs acquis conformément aux procédures mises en œuvre au sein de l'Université d'Angers.</p>	
<p>Tarif et coût</p>	
<p><u>Tarif de la formation</u> (droits universitaires compris) :</p> <p><i>Coût de la formation : 2000 €</i></p> <p><i>Tarif horaire pour le modulaire : 20 €</i></p>	
<p><u>Coût total prévisionnel de la formation :</u></p> <p><i>Voir en Annexe 5 le mode de calcul du budget prévisionnel</i></p>	

Objectifs pédagogiques et professionnels de la formation

Objectif(s) du diplôme :

- Fournir des éléments de cadrage théorique fondamentaux et actualisés relatifs aux troubles des fonctions supérieures et des apprentissages chez l'enfant (concepts, terminologie, critères diagnostiques, sémiologie) aux différents acteurs des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation impliqués dans la prise en charge d'enfants dans divers contextes cliniques, incluant les pathologies neurodéveloppementales, les lésions cérébrales acquises et la psychopathologie infantile.
- Développer une meilleure maîtrise des pratiques professionnelles auprès des enfants présentant des troubles neuropsychologiques et d'apprentissage dans ces différents contextes, impliquant un renforcement des connaissances relatives aux outils et aux différents étages du parcours de soins : prévention, repérage et démarche diagnostique (stratégies d'examen clinique, préconisations), accompagnement - prise en charge, et projet de vie de l'enfant.
- Favoriser une approche transversale, épistémologique et contemporaine du concept de troubles d'apprentissage, située aux interfaces de différents champs de réflexion, parmi lesquels les neurosciences, la médecine (neuropédiatrie, psychiatrie), la (neuro)psychologie, l'histoire, la philosophie, le droit et la sociologie.
- Mettre en perspective l'impact des troubles neuropsychologiques et d'apprentissage sur la scolarité de l'enfant, en intégrant à la réflexion la question du handicap et la Loi de 2005 : (re)définir le rôle et la place de l'école, la nature des aménagements envisageables, les modalités réciproques de partenariat entre personnels de l'éducation et personnels de santé.
- Contribuer à interroger la posture professionnelle et les bonnes pratiques auprès des enfants présentant des troubles d'apprentissage, en apprenant à mieux/davantage tenir compte des différents interlocuteurs et des contextes cliniques afin de s'y adapter, et plus globalement promouvoir une réflexion éthique et déontologique personnelle et collective vis-à-vis de la pratique.
- Encourager une meilleure connaissance des différents acteurs relevant des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation intervenant auprès des enfants porteurs de troubles neuropsychologiques/d'apprentissage, afin d'inciter une véritable dynamique pluridisciplinaire, concertée et complémentaire, ainsi que la constitution d'un langage de pratiques commun et partagé.
- Proposer aux stagiaires/étudiants des mises en situation concrètes de manière à favoriser une meilleure appréhension des difficultés pratiques rencontrées sur le terrain, une expertise accrue, et une plus grande réactivité des réponses apportées aux enfants et à leur famille, en adéquation avec un champ de pratiques dans un domaine en pleine évolution.

Compétences (attendues pour les bénéficiaires) et contenus :

Voir annexe 1

Métiers visés :

Ce diplôme universitaire vise l'ensemble des professionnels de la santé, du social et de l'éducation concernés par les troubles des fonctions supérieures et d'apprentissage chez l'enfant (enseignants, médecins, psychologues, paramédicaux,...). Il vise à fournir une qualification supplémentaire dans un domaine complexe, multifacette et en pleine évolution, pour lequel la formation initiale des professionnels a généralement été limitée voire inexistante, compte tenu de l'émergence relativement récente des connaissances en neuropsychologie de l'enfant.

La formation s'adresse tout particulièrement à un public de *formation continue*, soucieux d'acquérir de nouveaux savoirs scientifiques et cliniques et/ou de renforcer ceux acquis par l'expérience sur le terrain auprès des enfants en difficulté. Il s'agit aussi de permettre aux professionnels plus ou moins expérimentés d'engager une réflexion sur leur pratique, afin d'apporter de nouvelles perspectives dans l'identification et la compréhension des troubles neuropsychologiques et d'apprentissage de l'enfant, mais aussi d'optimiser les modalités d'intervention et de prise en charge, de manière concertée.

Les acquis seront équivalents pour les publics en *formation initiale*, dont l'objectif est qu'elle leur fournisse un socle de connaissances théoriques et appliquées suffisant pour s'engager dans une professionnalisation de leur action auprès des enfants présentant une perturbation des fonctions supérieures.

Opportunité et originalité :

L'enjeu majeur associé à la création de ce diplôme universitaire réside dans son positionnement inédit *aux interfaces des métiers relevant des secteurs de la santé, du médico-social et de l'éducation*, qui n'a pas d'équivalent, à notre connaissance, sur le territoire national. Les rares diplômes universitaires consacrés aux troubles neuropsychologiques/d'apprentissage de l'enfant (seuls deux sont recensés en France) ne permettent pas de développer une approche intégrative de ce type, dans la mesure où ils sont conçus avant tout pour les personnels de santé (Université de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines ; le porteur du projet est membre du Comité Pédagogique de ce diplôme universitaire), ou réservés aux enseignants (Université de Lyon).

Dans ce contexte, l'originalité de cette formation consiste précisément à 1) fournir un référentiel conceptuel, terminologique et méthodologique commun aux professionnels amenés à collaborer autour de l'enfant, à l'école et en dehors, en cas de perturbation des fonctions supérieures. Il s'agit également de favoriser 2) une analyse de la pratique à partir d'analyses de situations appliquées, de nature à encourager un travail de concertation pluridisciplinaire autour de l'enfant en difficulté, en interrogeant la place – et la complémentarité– des différents interlocuteurs dans le cadre du parcours de soin.

A l'image de sa conceptualisation résolument orientée vers une approche composite et intégrative, le diplôme envisagé saisit l'opportunité de s'appuyer sur différents acteurs experts insérés dans le parcours de soins et la scolarité des enfants en difficulté, issus de champs de compétences diversifiées et complémentaires (enseignants spécialisés, psychologues, médecins, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, assistantes sociales,...). Afin d'assurer un maillage structurant pour la formation, les principales structures/institutions de la région reconnues et labellisées, impliquées à différents niveaux du diagnostic et de la prise en charge des enfants présentant des troubles neuropsychologiques, seront mis à contribution afin d'apporter une crédibilité et une visibilité suffisantes (CHU, Centres de Rééducation, Education nationale,...).

Dans le même ordre d'idées, l'originalité de la formation tient à son inscription dans l'ambitieux programme de recherche « EnJeu[x] », retenu par la Région dans le cadre de l'appel à projets 2014 (« Dynamiques scientifiques »). L'objectif associé à ce programme novateur est de structurer la thématique scientifique de l'enfance et de la jeunesse dans les Pays de la Loire, en particulier par la promotion de formations adaptées aux besoins. De ce point de vue, le diplôme répond au cahier des charges prévu par « EnJeu[x] », plus particulièrement concernant l'axe 5 [« Enjeux de Santé publique »], puisque la formation mobilise plusieurs approches incluant la psychologie, la médecine, l'histoire, la sociologie, la philosophie ou encore le droit. L'implémentation de cette démarche au cœur de la formation envisagée lui assure un ancrage structurant, pérenne et innovant.

Par ailleurs, et dans le sillon du programme « EnJeu[x] », ce diplôme universitaire s'appuie sur la dynamique de formation et de recherche déjà engagée autour de la neuropsychologie de l'enfant à l'Université d'Angers (via le Laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire et l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines), spécialité qui reste aujourd'hui particulièrement peu développée en France. Le Master Professionnel de Neuropsychologie, en particulier les modules consacrés à l'enfant, ainsi que l'expertise scientifique nationale et internationale de plusieurs intervenants de l'équipe pédagogique, doivent contribuer à apporter une légitimité supplémentaire à la formation.

En outre, plusieurs des modules envisagés intègrent une dimension d'analyse des pratiques combinées à une réflexion articulée autour d'études de cas.

Enfin, le DU a pour ambition de se positionner de manière complémentaire aux autres diplômes disponibles dans l'offre de formation à l'Université d'Angers, afin de contribuer au décloisonnement des filières de formation ayant trait à l'enfant, à la neuropsychologie et au handicap. La complémentarité visée concerne la formation au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, en particulier le Master Professionnel de Neuropsychologie, qui comprend plusieurs modules consacrés à ces questions, ainsi que le DU Handicap, plus particulièrement concernant le module doit permettre l'interaction et le partage des savoirs et pratiques entre les étudiants et les stagiaires de ces filières. Il s'agit aussi de favoriser les liens avec l'UFR de Médecine, partenaire de la formation, puisque la formation sera accessible aux étudiants de cette filière, particulièrement concernés par la question des troubles d'apprentissage.

Le DU est conçu de manière à être accessible sous forme de modules capitalisables pour 8 d'entre eux, articulés autour de deux modules obligatoires initiaux sous forme de tronc commun (repères terminologiques et conceptuels fondamentaux, parcours de soins, réflexion sur la place des troubles d'apprentissage à travers une approche pluridisciplinaire et multi-déterminée).

Organisation de la formation

Durée totale de la formation : 161 heures CM (soit 241,5 équivalent TD)

7 modules de 14 heures CM et 3 modules de 21 heures CM.
Les modules 1 et 2 ont qualité de modules obligatoires ; les modules 3 à 10 sont possibles à la carte mais toujours accompagnés des modules 1 et 2.

Calendrier de la formation (début, fin...):

Début : Septembre 2016

Fin : Juin 2017

Organisation pédagogique (en cas d'alternance) :

Voir annexe 2

La réalisation d'un stage d'une durée de 35h dans une structure partenaire de la formation, sous la supervision d'un professionnel relevant des secteurs de la santé, du médico-social ou de l'éducation.

Equipe pédagogique prévisionnelle :

Voir annexe 3

Validation

Modalités de contrôle des connaissances et de validation :

Voir annexe 4

Rédaction d'un dossier professionnel Oui Non

Niveau de sortie :

L1-L2 L3 M2

Annexe 1

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

Indiquer l'organisation détaillée des enseignements dans le tableau ci-dessous.

Pour une formation modularisée (validation module par module) choisir un intitulé de module précisant bien le type de compétence acquise au cours de ce module.

Module (N° Unité d'enseignement)	Compétences attendues	Contenus	Durée (eq TD)
Module 1 – Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : Repères conceptuels, fondements cliniques et réalité du terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser la terminologie et les concepts fondamentaux de l'approche neuropsychologique chez l'enfant : définition des fonctions supérieures, maturation cérébrale, développement typique et perturbé (sémiologie clinique, contextes étiologiques, plasticité cérébrale), interfaces avec le développement psychoaffectif et les troubles de la construction de la personnalité - Savoir se situer dans le parcours de soins et identifier les structures ressources impliquées dans la prise en charge des enfants présentant des troubles neuropsychologiques et d'apprentissage (pour mieux orienter et conseiller les familles) 	Sous forme de cours magistraux : <ol style="list-style-type: none"> 1) L'approche neuropsychologique de l'enfant : définition des fonctions supérieures et de leurs perturbations en cas de développement atypique (langage, praxies, gnosies, calcul, mémoire, attention et fonctions exécutives, intelligence,...) 2) Le cerveau en développement : les grandes étapes ontogénétiques de la maturation cérébrale et les maladies de l'enfant, la plasticité naturelle et post lésionnelle du cerveau de l'enfant 3) Troubles du développement psychoaffectif et éléments de psychopathologie dans le cadre des troubles d'apprentissage de l'enfant 4) Les différents dispositifs de prise en charge des troubles neuropsychologiques / d'apprentissage de l'enfant : structuration médico-sociale du parcours de soins, dispositifs ressources et aides possibles dans la région 	21H (soit 31,5H TD)
Module 2 – Neuropsychologie de l'enfant et troubles d'apprentissage : Approche historique, sociologique et éthique	<ul style="list-style-type: none"> - S'inscrire dans une logique réflexive interrogeant sa propre perception du handicap et de la prise en charge des élèves présentant des troubles neuropsychologiques/ d'apprentissage, à l'école et en dehors - Disposer de repères chronologiques sur la conception et la prise en compte du handicap lié aux troubles d'apprentissage dans nos sociétés et plus précisément dans la culture scolaire 	Sous forme de cours magistraux : <ol style="list-style-type: none"> 1) Approche historique des troubles d'apprentissage et du handicap à l'école (des sociétés antiques à nos jours) 2) Troubles d'apprentissage de l'enfant : quelle(s) représentation(s) sociale(s) dans nos sociétés contemporaines ? 3) Handicap et troubles d'apprentissage : Approche des besoins de l'enfant et de sa famille au regard des droits et 	21H (soit 31,5H TD)

	<ul style="list-style-type: none"> - Etre en mesure d'identifier les représentations sociales contemporaines relatives aux troubles d'apprentissage et appréhender les questionnements éthiques et déontologiques en jeu - Connaître les principaux dispositifs réglementaires de reconnaissance et de prise en charge des troubles d'apprentissage, savoir mobiliser un référentiel de savoirs juridiques concernant la loi de 2005 sur le handicap 	<p>de la législation actuelle, en intégrant la question du respect de la dignité de l'enfant</p> <ol style="list-style-type: none"> 4) Considérations éthiques et troubles d'apprentissage chez l'enfant : regard et apports de la philosophie 5) Présentation des différentes possibilités d'aménagements et d'adaptations à l'école en fonction de l'étiologie des troubles d'apprentissage, avec focus sur l'articulation et la collaboration entre le soin et les besoins pédagogiques 6) La souffrance psychologique de l'enfant en situation de troubles d'apprentissage : quelle réalité à l'école ? 	
<p>Module 3 – Troubles spécifiques du langage oral</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une connaissance approfondie des particularités cliniques de la dysphasie développementale, des modélisations théoriques, des hypothèses étiologiques, des troubles associés, et des techniques de remédiation existantes - Maîtriser la démarche diagnostique et les critères issus des classifications internationales (DSM-V, CIM-10,...), le fonctionnement des Centres de Référence, et les particularités dans la Région (savoir se repérer et s'inscrire dans le parcours de soins, en lien avec la Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage et l'ARS) - Savoir mobiliser un référentiel de pratiques consensuelles et concertées afin de favoriser la reconnaissance et la prise en charge des enfants présentant des troubles du développement du langage oral, en contribuant à articuler les différents milieux de vie de l'enfant (école, rééducations, domicile,..) 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec le Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Dysphasie développementale : repères développementaux, démarche diagnostique, sémiologie, et modalités de la prise en charge (pluridisciplinaire) 2) Parcours et aménagements scolaires : signes d'alerte, du repérage à la mise en place d'actions au sein de l'école 3) La souffrance psychologique et (les troubles de) la construction de la personnalité chez les enfants dysphasiques 4) Parcours d'enfants dysphasiques : études de cas visant à illustrer la prise en charge des enfants (du repérage à la prise en charge, scolaire et extrascolaire) 	<p>14H (soit 21H TD)</p>
<p>Module 4 – Troubles spécifiques du langage écrit et du calcul</p> <p><u>Module au choix</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître la modélisation théorique des troubles de la lecture (modèle Double-voie en particulier) et du calcul, la sémiologie clinique incluant les troubles associés, les hypothèses étiologiques et les 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec le Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Développement et modélisation 	<p>14H (soit 21H TD)</p>

	<p>modalités de prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir se situer dans la démarche diagnostique, sur la base des critères internationaux et le parcours de soins, en particulier dans le cadre du maillage régional établi par le Centre de Référence et les structures dites « de niveau 2 » - S'approprier les modalités d'intervention de manière structurée, selon sa spécialité professionnelle, afin de favoriser une prise en charge ajustée et globale (connectée avec l'école) - Etre sensibilisé aux adaptations pédagogiques possibles et à la suppléance informatique (découverte et appropriation fonctionnelle d'outils/logiciels de compensation) 	<p>théorique de l'activité de lecture/écriture)</p> <ol style="list-style-type: none"> 2) Diagnostic et prise en charge de la dyslexie développementale, sémiologie et modalités de la prise en charge (pluridisciplinaire) 3) Aménagements scolaires et outils de compensation de la dyslexie : de l'adaptation pédagogique à la suppléance informatique 4) Dyscalculie développementale : état des lieux des connaissances, diagnostic et prise en charge (pluridisciplinaire) 5) Parcours d'enfants dyslexiques : études de cas visant à illustrer la prise en charge des enfants (du repérage à la prise en charge, scolaire et extrascolaire) 	
<p>Module 5 – Dyspraxie, Trouble d'Acquisition de la Coordination et déficits visuo-perceptifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une meilleure connaissance scientifique des troubles spécifiques du geste chez l'enfant, regroupés derrière le concept de Trouble d'Acquisition de la Coordination (TAC), incluant la dyspraxie développementale et l'ensemble des comorbidités actuellement distinguées/confondues (dont les déficits visuo-perceptifs) - Savoir se repérer dans le parcours de soins des enfants TAC afin de contribuer à un repérage plus précis des enfants « à risque » et être en mesure de les orienter de manière appropriée - Etre sensibilisé aux moyens d'action et de remédiation pour limiter l'impact des troubles dans la vie quotidienne de l'enfant : rôle des différents acteurs, modalités d'intervention, implication des proches, complémentarité de l'axe remédiateur et pédagogique (l'idéation, la planification, la réalisation), ... 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec le Centre Référent des Troubles d'Apprentissage - CHU de Nantes- et le Centre de Rééducation des Capucins – Angers-]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les troubles du développement gestuel : repères théoriques et cliniques (modélisations théoriques, phénotype clinique, troubles associés,...) 2) Les troubles psychomoteurs dans le TAC et la dyspraxie développementale : éléments de sémiologie et repérage précoce 3) Prise en charge des enfants TAC/dyspraxiques : outils de compensation et adaptations possibles de l'environnement 4) Scolarité des élèves dyspraxiques ou comment co-construire un projet global autour -et avec- l'enfant et ses proches 5) Place des désordres visuo-perceptifs dans les troubles du geste de l'enfant 	<p>14H (soit 21H TD)</p>
<p>Module 6 – Troubles de l'attention, syndromes dysexécutifs et déficits de la</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les concepts d'attention, de fonctions exécutives et de mémoire chez l'enfant, leurs modélisations théoriques et leurs modalités de perturbation dans la population 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les fonctions exécutives chez l'enfant : développement, 	<p>14H (soit 21H TD)</p>

mémoire	<p>pédiatrique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une connaissance des stratégies d'examen des différentes facettes de l'attention, des fonctions exécutives et de la mémoire, en combinant outils psychométriques classiques et démarche écologique (adossée à la vie quotidienne de l'enfant) - Interroger et confronter la place des professionnels de la santé et de l'éducation dans le repérage et la prise en charge des enfants présentant une atteinte de ces processus (favoriser la synergie des moyens d'action dans une démarche pluridisciplinaire) 	<p>perturbation et évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 2) Le Trouble Déficitaire de l'Attention avec/sans Hyperactivité : démarche et critères diagnostiques, apport des neurosciences, profil neuropsychologique et prise en charge 3) La prise en charge des troubles exécutifs et attentionnels dans la population pédiatrique 4) La mémoire et ses troubles chez l'enfant : modélisations théoriques, sémiologie, évaluation et prise en charge 5) Attention, fonctions exécutives et mémoire : aménagements et adaptations pédagogiques 	
Module 7– Emotions, cognition sociale et Trouble du Spectre Autistique	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le champ de la cognition sociale chez l'enfant : modélisations théoriques, développement typique, et désordres neuropsychologiques relatifs au traitement des émotions et à la théorie de l'esprit (cognitive, affective) - Etre sensibilisé à la notion de neuropsychologie sociale, afin de s'interroger sur les conditions de l'examen clinique et de l'Evaluation sous toutes ses formes (effet de l'examineur et de l'environnement sur la performance de l'enfant, décalage entre compétence et performance,...) - Se familiariser avec les critères diagnostiques et les principaux symptômes caractéristiques du Trouble du Spectre Autistique (TSA), les hypothèses scientifiques actuelles incluant l'apport de la neuropsychologie et des neurosciences - Comprendre –et s'inscrire dans– les différentes modalités de la prise en charge proposée aux enfants atteints de TSA, en favorisant un travail pluridisciplinaire, associant enjeux remédiateurs et pédagogiques 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec le Centre Ressource Autisme et le Service de Pédiopsychiatrie - CHU d'Angers-]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Emotions et théorie de l'esprit chez l'enfant : repères développementaux et approche clinique des perturbations 2) Vers une neuropsychologie sociale de l'enfant ? Quel est l'impact de l'environnement sur l'examen clinique de l'enfant 3) Trouble du spectre autistique : diagnostic et sémiologie, modélisations théoriques actuelles, prise en charge 4) Trouble du spectre autistique et scolarité : dispositifs d'intégration et d'aménagements scolaires, enjeux pédagogiques, liens entre le parcours de soins et le parcours scolaire de l'enfant, rôle et complémentarité des différents acteurs et liens avec les familles. 	14H (soit 21H TD)
Module 8– Maladies rares / neurogénétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales maladies rares et neurogénétiques de l'enfant impliquant des troubles neuropsychologiques / 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec PRIOR, le Centre de Compétence Nantais de</p>	14H (soit 21H TD)

	<p>d'apprentissage et les enjeux scientifiques associés aux recherches engagées dans ce domaine</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se familiariser avec le profil clinique, en particulier neuropsychologique, associé aux principales maladies rares / neurogénétiques - Etre en mesure de se repérer dans le parcours de soins des enfants présentant des maladies rares pour favoriser la prise en charge en cas de troubles d'apprentissage / neuropsychologiques, identifier les différents interlocuteurs et les structures relais, cibler les enjeux d'une prise en charge coordonnée et en lien avec l'école 	<p>Neurofibromatose, et le Service de Pédopsychiatrie -CHU de Nantes-]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Maladies neurogénétiques de l'enfant : repères généraux, classifications, préconisations 2) Profils neuropsychologiques : Syndrome de Turner, Phénylcétonurie, X Fragile, Drépanocytose 3) Retard mental et troubles d'apprentissage de l'enfant 4) Prise en charge des maladies rares - PRIOR (Plate-forme Régionale d'Information et d'Orientation des Maladies Rares) et Handicaps rares 5) Les troubles d'apprentissage dans la Neurofibromatose de type 1 : état des connaissances et prise en charge 6) Maladies rares à expressions psychiatriques et schizophrénies précoces : repères scientifiques et cliniques 	
<p>Module 9– Troubles de l'humeur, troubles des conduites alimentaires, addictions</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une connaissance générale des troubles de l'humeur, en particulier du syndrome anxio-dépressif, des troubles des conduites alimentaires et des addictions chez l'enfant, ainsi que des circuits et des modalités de la prise en charge - Intégrer les données relevant des neurosciences et de l'approche neuropsychologique dans ces contextes cliniques (et réciproquement), afin de favoriser une approche plurielle et concertée des troubles d'apprentissage associés - Favoriser une prospective de prise en charge couplant systématiquement l'axe psychologique/remédiateur et pédagogique 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec le Service de Pédopsychiatrie -CHU d'Angers]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Troubles des conduites alimentaires chez l'enfant-anorexie, boulimie, obésité 2) Dépression et anxiété chez l'enfant : quelles relations avec les troubles d'apprentissage / neuropsychologiques 3) Addictions et conduites à risque : état des lieux chez l'enfant et apport des neurosciences 4) Troubles de l'humeur, addictions et troubles des comportements alimentaires : quelle scolarité ? 	<p>14H (soit 21H TD)</p>
<p>Module 10– Pathologies cérébrales acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principales pathologies acquises du cerveau dans la population pédiatrique, incluant les particularités cliniques et les modalités de prise en charge - Maîtriser les tableaux neuropsychologiques caractéristiques des différents contextes cliniques concernés par des lésions cérébrales acquises plus ou moins précocement, en lien avec la 	<p>Sous forme de cours magistraux articulés à des études de cas et des situations d'analyse des pratiques [en lien avec le Centre de Rééducation des Capucins – Angers et les services de Pédiatrie des CHU – Nantes, Angers]:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le traumatisme crânien et la paralysie cérébrale de l'enfant : état des lieux et données neuropsychologiques 2) Les tumeurs cérébrales dans la 	<p>21H (soit 30H TD)</p>

	<p>notion de vulnérabilité précoce (aphasie, apraxie, amnésie, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir se repérer dans le parcours de soins spécifique à chaque étiologie, identifier les différents interlocuteurs et les structures ressources - Avoir une représentation des stratégies et des techniques de remédiation proposées pour remédier/compenser les troubles neuropsychologiques après des lésions acquises, et saisir l'articulation avec les enjeux pédagogiques 	<p>population pédiatrique : sémiologie clinique et apports de la neuropsychologie</p> <ol style="list-style-type: none"> 3) L'épilepsie de l'enfant : classifications actuelles et profils neuropsychologiques 4) Virus d'Immunodéficience Humaine et troubles d'apprentissage chez l'enfant 5) Séquelles neuropsychologiques et troubles d'apprentissage chez l'enfant ancien prématuré 6) Scolarité des enfants présentant des lésions cérébrales précoces : quelle intégration, quels aménagements, quel projet ? 	
--	--	--	--

Annexe 2

SCENARIO PEDAGOGIQUE

Pour un dispositif en alternance, décrire l'enchaînement des différents modules enseignés à l'université et des périodes en entreprise

Dans la mesure où la formation intéresse au premier plan des professionnels de la santé, du social et de l'éducation, elle est organisée 1 fois par mois et positionnée les mercredis, jeudis et vendredis ou les jeudis et vendredis suivant la durée du module, et selon le principe suivant :

- Mercredi : de 9 à 13h et de 14 à 17h
- jeudi : de 9 à 13h et de 14h à 17h
- vendredi : de 9 à 13h et de 14h à 17h.

Sur la base de cette organisation, le dispositif de la formation sera étalé sur une période de 10 mois. Les stagiaires et les étudiants ont la possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs modules, et ainsi de capitaliser leurs acquis en vue de l'obtention du diplôme.

Les enseignements seront dispensés à la fois sur le campus de l'UFR de LLSH de l'Université d'Angers et sur le site de l'Hôpital Femme-Enfant-Adolescent du CHU de Nantes, le Centre Référent des Troubles d'Apprentissage étant l'un des partenaires principaux de la formation. Il n'est pas envisagé d'autres déplacements particuliers pour suivre la formation.

Il n'est pas prévu, pour le moment, que le scénario de formation actuel intègre la formation à distance.

Les modules 1 et 2 ont qualité d'UE obligatoires, et correspondent chaque année avec le début de la formation.

Sauf contraintes spécifiques, plusieurs enseignements répartis sur différents modules pourront faire l'objet d'une mutualisation du temps de formation avec le Master de Psychologie, Spécialité Professionnelle Neuropsychologie. Cette mutualisation sera suivie d'une évaluation à l'issue du temps de formation, dont les conclusions décideront de la reconduction, l'extension progressive ou la suppression de cette mutualisation.

L'obtention du DU implique la participation à un équivalent de 175 heures CM parmi les modules obligatoires et les modules proposés au choix du candidat, ainsi que l'élaboration et la réalisation d'un dossier professionnel qui devra s'insérer dans l'une des thématiques développées dans le cadre de la formation. La thématique du projet sera préalablement validée par l'équipe pédagogique du DU. L'aboutissement du travail sera officialisé par le dépôt du dossier et sa soutenance à l'issue de la formation, devant un jury composé d'un enseignant chercheur de l'université et d'un professionnel de l'équipe pédagogique.

Annexe 3

EQUIPE PEDAGOGIQUE PREVISIONNELLE

Nom	Statut-Discipline	Module	Coordonnées
Didier ACIER	Professeur de Psychologie, Psychologue clinicien	9	Faculté de Psychologie, LPPL, Université de Nantes
Emmanuelle ALIX	Enseignante spécialisée	2, 3, 4, 5, 6	Centre Référent et Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Ghislaine AUBIN	Cadre rééducateur	10	Centre de Rééducation des Capucins, Angers
Sébastien BARBAROT	PH Dermatologie	8	Centre de Compétence Nantais de Neurofibromatose, CHU de Nantes
Marie-Laure BEAUSSART	Psychologue	10	Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Stéphanie BELLOUARD-MASSON	Orthophoniste	3, 4	Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Isabelle BERLIE	PH Neuropédiatre	10	Service de Pédiatrie et CAMPS, CHU d'Angers
Jérémy BESNARD	MCF Neuropsychologie	7	UFR LLSH, LPPL, Université d'Angers
Olivier BONNOT	PUPH Pédopsychiatre, Chef de service	8	Service de Pédopsychiatrie, CHU de Nantes
Laure BLANVILLAIN	Psychologue, Psychomotricienne	5, 6, 10	Centre de Rééducation des Capucins, Angers
Marie BRU	PH Neuropédiatre, Coordinatrice	1	Centre Référent et Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Valérie CHARBONNIER	Psychologue	3, 4, 10	Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Magali COLINOT	Coordonnatrice	8	PRIOR Maladies Rares Pays de Loire Equipe relais Handicaps Rares Pays de La Loire- Interrégion Ouest
Régis COUTANT	PUPH Diabétologie pédiatrique	9	UFR de Médecine, Université d'Angers, Service de Pédiatrie, CHU d'Angers
Emilie DE CARLI	PH Pédiatrie	10	Pédiatrie, CHU d'Angers
Marine DEROUARD	Assistance sociale	2	Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Mickaël DINOMAS	Chef de Clinique des universités – Assistant des hôpitaux, MCF HDR	1, 10	Faculté de Médecine, Université d'Angers, Centre de Rééducation des Capucins, Angers
Aude DOUDARD	Pédopsychiatre	7	Centre Ressources Autisme, CHU d'Angers
Marie-Charlotte DUBREY	Psychologue	3	Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Guillaume DURAND	MCF Philosophie	2	ESPE de l'Académie de Nantes, CREN, Université de Nantes

Philippe DUVERGER	PU-PH Pédopsychiatre, Chef de service	1, 7, 9	Centre Ressources Autisme et Pédopsychiatrie, CHU d'Angers
Christine GAUX	MCF Psychologie du développement	4	UFR LLSH, LPPL, Université d'Angers
Sophie GUEDEN	Pédiatre	10	Pédiatrie, CHU d'Angers
Sarah GUILLEMAIN	Psychologue	5	Institut Montclair, Angers
Laëtitia GUINEFOLLEAU	Psychologue	10	Service de Neuropédiatrie, CHU d'Angers
Caroline HUON	Psychologue	10	Centre de Rééducation des Capucins, Angers
Lydie IRALDE	Psychologue, MCF Psychologie du développement	8	UFR LLSH, LPPL, Université d'Angers
Didier LE GALL	Psychologue, Professeur de Neuropsychologie	5	UFR LLSH, LPPL, Université d'Angers, Département de Neurologie, CHU d'Angers
Vincent LODENOS	Enseignant spécialisé	2, 3, 4, 5, 6	Centre Référent et Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Céline LANCELOT	MCF Neuropsychologie	7, 9	UFR LLSH, LPPL, Université d'Angers
Elodie MARBLEZ	Ergothérapeute	1, 5	Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Jean MALKA	Pédopsychiatre	1, 9	Service de Pédopsychiatrie, CHU d'Angers
Charlotte MARTIN	Psychologue, Coordinatrice	1	Structure Régionale des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Isabelle PELLIER	PH Pédiatrie	10	Service de Pédiatrie, CHU d'Angers
Anne-Laurence PENCHAUD	MCF Sociologie	2	UFR Médecine
Denis PINEAU	Psychologue, Responsable de service	2	DDEC Nantes
Véronique RELIQUET	PH Maladies infectieuses et tropicales	10	Service des maladies infectieuses et tropicales, CHU de Nantes
Emmanuelle RENAUD-THOMAS	Psychomotricienne	5	Centre Référent des Troubles d'Apprentissage, CHU de Nantes
Nathalie REXAND- GALAIS	MCF Droit	2	
Arnaud ROY	MCF-HDR Neuropsychologie, Psychologue	1, 6, 8	UFR LLSH, LPPL, Université d'Angers ; CRTA/CCNN, CHU de Nantes
Maud WINTJENS	Psychologue	3	Institut La Persagotière, Nantes

Annexe 4

CONTROLE DES CONNAISSANCES et VALIDATION

I Contrôle des connaissances (description)

La participation contrôlée à chacun des modules donne lieu à la production d'une attestation de suivi.

I Conditions de validation (de délivrance du diplôme)

L'obtention du DU est soumise à trois éléments :

- la participation à 161 heures de formation modularisée, validées par le biais de certificats de présence émis pour chaque module.
- la réalisation, puis la soutenance d'un dossier professionnel sur un thème préalablement validé par l'équipe pédagogique. L'écrit et la soutenance donnent respectivement lieu à la production d'une note ; l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10 à l'ensemble de ces deux épreuves est requise.

FICHE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION par les stagiaires

1- PRATIQUE PEDAGOGIQUE

La préparation à ce DU vous apparaît- elle, dans son ensemble :

très positive positive Insuffisante très insuffisante

Le nombre d'heures dévolu au D.U vous semble-t-il :

suffisant insuffisant

Les supports pédagogiques (ouvrages de références, photocopiés, tirages) sont-ils :

suffisants insuffisants trop lourds

Avez-vous rencontré des problèmes pédagogiques ?

si OUI, lesquels ?

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

2- RELATIONS AVEC L'ENSEIGNANT

L'animation vous semble-t-elle :

suffisante insuffisante trop technique

La ponctualité vous semble-t-elle :

très satisfaisante satisfaisante peu satisfaisante

La qualité de vos relations avec l'enseignant a-t-elle été :

très satisfaisante satisfaisante peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

3- ORGANISATION GENERALE

Rencontrez-vous des difficultés sur le plan administratif ?

OUI

NON

si OUI, lesquelles

L'organisation générale (informations, planning, ...) vous semble-t-elle :

très satisfaisante

satisfaisante

peu satisfaisante

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

4- AUTRES OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS